

Conditions Générales de Vente 2026–2027

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent la vente de séjours touristiques organisés par L'agence Odel Events, agence réceptive agréée Atout France, immatriculée au registre des opérateurs de voyages IM 083140010, à destination de particuliers, groupes, collectivités ou entreprises.

2. Inscriptions et réservation

Toute inscription à un séjour implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes CGV. La réservation devient effective à réception du contrat signé et de l'acompte correspondant, sauf conditions particulières mentionnées au devis.

3. Prestations incluses

Chaque offre ou séjour mentionne précisément les prestations incluses : hébergement (dans nos centres ou chez partenaires), restauration, activités, transport (le cas échéant), encadrement, assurance optionnelle... Les prestations non expressément mentionnées sont considérées comme non incluses.

4. Prix et modalités de paiement

Les prix sont indiqués en euros TTC. Ils sont établis sur la base des conditions économiques en vigueur au jour de l'établissement du contrat. Le règlement s'effectue comme suit : - Acompte de 30% à la réservation - Solde 30 jours avant le début du séjour En cas de réservation à moins de 30 jours du départ, le règlement total est exigé.

5. Révision des prix

Conformément à l'article L.211-12 du Code du tourisme, les prix peuvent être révisés à la hausse ou à la baisse en cas de variation du coût du transport, des taxes et redevances liées aux prestations proposées, du taux de change en rapport avec le séjour. Toute révision interviendra au plus tard 20 jours avant le départ.

6. Annulation par le client

En cas d'annulation par le client, des frais seront appliqués selon le barème suivant :

- De la signature du contrat à -120 jours : 30% du prix total
- De 119 jours à 60 jours : 70%
- De 59 à 30 jours : 90%
- Moins de 29 jours : 100%

Les frais de dossiers et assurances souscrites ne sont pas remboursables. Toute demande d'annulation doit être écrite. Les frais d'annulation sont calculés en fonction de la date de réception du courrier.

7. Annulation par l'agence

L'agence Odel Events se réserve le droit d'annuler un séjour : - En cas de force majeure (conditions météorologiques, sanitaires, sécurité) - En cas de nombre insuffisant de participants (minimum précisé dans le contrat) Dans ce cas, les sommes versées seront remboursées sans autre indemnité.

8. Modification du séjour

Toute modification demandée par le client après réservation fera l'objet d'une étude de faisabilité et pourra entraîner des frais. En cas de modifications imposées par L'agence Odel Events pour des raisons extérieures (sécurité, indisponibilité de prestataires), une solution équivalente ou supérieure sera proposée.

9. Responsabilité

L'agence Odel Events est responsable de la bonne exécution des prestations prévues au contrat, sauf si la mauvaise exécution est imputable au client, à un tiers non lié à la prestation, à un cas de force majeure.

10. Assurances

Le client peut souscrire une assurance annulation, assistance, rapatriement via l'Agence. Les conditions sont disponibles sur demande.

11. Réclamations

Toute réclamation doit être adressée par écrit dans les 30 jours suivant le retour du séjour, accompagnée des justificatifs. En cas de litige, une tentative de règlement amiable sera privilégiée avant tout recours judiciaire.

12. Données personnelles

Les données collectées sont nécessaires au traitement des réservations et sont traitées dans le respect de la réglementation RGPD. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

13. Droit applicable et juridiction

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution sera de la compétence exclusive des tribunaux français.

14. Prestataires tiers et conditions spécifiques

Certaines prestations proposées dans le cadre des séjours (hébergement, activités, restauration, transport, etc.) peuvent être assurées par des prestataires partenaires indépendants soigneusement sélectionnés par l'Agence.

Dans ce cas, les conditions générales de ces prestataires s'appliqueront en complément des présentes CGV, notamment en ce qui concerne les horaires, niveaux de pratique ou équipements exigés, les conditions d'annulation ou de remboursement spécifiques à l'hébergement, l'activité, aux règles de sécurité ou d'encadrement.

Les conditions générales des prestataires sont mises à disposition du client sur simple demande. Il est recommandé de les lire attentivement, notamment en cas d'activités sportives, de transport local ou d'hébergements soumis à des politiques d'annulation spécifiques.

L'agence Odel Events reste toutefois responsable de plein droit de la bonne exécution des prestations prévues au contrat, conformément à l'article L.211-16 du Code du tourisme, sauf cas de force majeure, fait du client, ou fait imprévisible et inévitable d'un tiers étranger à la prestation.